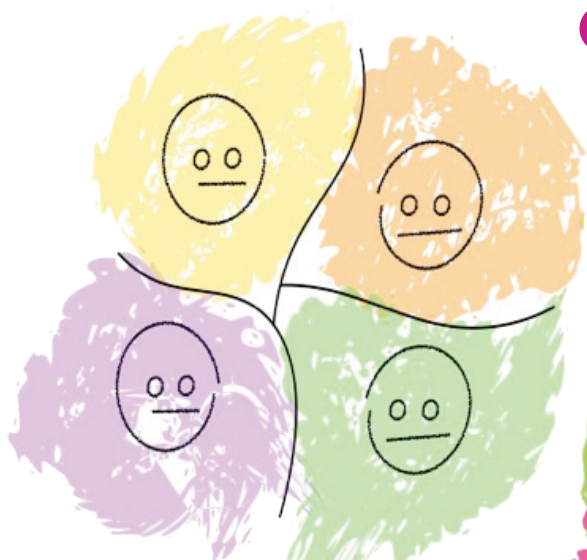


# Conférence événement MAM



Journées nationales  
d'études et de formation

## 12 octobre 2019

Salle ASIEM

6 rue Albert de Lapparent · 75007 PARIS  
(métro Ségur)

# Les Maisons d'Assistants Maternels ?

## conférence autour des nouvelles obligations et discussion autour de ce mode d'accueil

La loi ESSOC et son article 50  
a modifié ou créé des obligations  
pour les MAM. Quelles sont-elles ?  
Venez écouter Martine Jardiné,  
éluë, psychologue et auteure  
d'un livre sur les MAM...



8 h 30 Accueil café.  
9 h 15 **Intervention de Pierre-Yves Manchon**  
chef du bureau Enfance et Parentalité  
au ministère de la Cohésion sociale.  
10 h 45 **Intervention de Martine Jardiné**  
auteure du livre « Les Maisons  
d'Assistants Maternels, des lieux  
uniques à identités multiples ».  
12 h 30 Pause repas.

14 h 15 **Table ronde sur la délégation : quelles  
interprétations, quelles possibilités ?**  
15 h 30 **Table ronde sur le projet  
et sur le travail en équipe**  
animées par Sandra Onyszko,  
avec des intervenants en MAM.  
17 h 00 Clôture de la journée.



UNION FÉDÉRATIVE NATIONALE  
DES ASSOCIATIONS  
DE FAMILLES D'ACCUEIL  
ET ASSISTANTS MATERNELS

Engagée dans nos métiers depuis 1980



LSN - Assurances

Nombre de places limité,  
pré-inscription requise.

Renseignements  
et réservations sur  
**ufnafaam.org**  
contact@ufnafaam.org  
tél. 08.91.70.10.15  
ou 06.59.35.88.19  
fax 05.62.03.84.52

## Les Maisons d'Assistants Maternels ? conférence autour des nouvelles obligations et discussion autour de ce mode d'accueil

# Bulletin d'inscription

à la journée nationale d'études et de professionnalisation

**samedi 12 octobre 2019**

6 rue Albert de Lapparent · 75007 PARIS (métro Ségur)

**A renvoyer avant le 15 septembre 2019.**

Merci de remplir une fiche par participant.



Martine Jardiné  
Éditions le Bord de l'eau  
Paru le 20/10/2018

N° d'adhérent UFNAFAAM ou association affiliée

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Email (obligatoire pour envoi de la convocation) \_\_\_\_\_

Une convocation à la journée de formation vous sera adressée par e-mail dès réception de votre règlement.

Tarif adhérent UFNAFAAM : 30 € TTC

Tarif non adhérent : 40 € TTC

Je désire un justificatif de présence.

Date \_\_\_\_\_ Chèque n° \_\_\_\_\_

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement  
(chèque à l'ordre de UFNAFAAM) est à adresser à :

**Mme Marie-Ange Marchand**  
**Journée AM 2019 UFNAFAAM**  
**132 rue Grieu · 76000 Rouen**

tél. 08.91.70.10.15 ou 06.59.35.88.19  
marie-ange.marchand@ufnafaam.org  
ou contact@ufnafaam.org

Mandat administratif  
pour prise en charge institutionnelle :

UFNAFAAM RENCONTRES NATIONALES  
IBAN : FR76 1027 8022 6300 0201 8350 171  
BIC : CMCIFR2A

Tampon et signature institution : \_\_\_\_\_

